## Témoignage de Marie-Thérèse Morel - mai 2008 : installation des premiers résidents de l’Epine Montain

[…] C’est seulement au bout de 4 ans et le nombre de nos enfants étant passé de 2 à 4 que nous pûmes obtenir les clefs du 27 rue de l’Epine Montain. C’était le 15 janvier 1958. Il faisait un temps très déprimant et peu d’heureux élus avaient déjà pu emménager.

La rue n’était qu’un chemin de terre boueux. Il n’y avait aucune clôture. Les déménageurs fulminaient en voyant l’état du terrain. Heureusement notre aide familiale, Janine, et les enfants, dont le dernier ne marchait pas encore, avaient pu être confiés pour une semaine à mes parents.

Dans notre équipement figuraient quelques planches qui avaient servi de portes de placards. Les ouvriers les sortirent et, sous leur poids et celui de nos meubles, elles s’enfoncèrent dans la boue et y sont, je crois, encore. Devant l’amabilité de ceux qui déchargeaient, nous renonçâmes à leur faire monter les meubles qui devaient aller au 1er étage.

Après leur départ, nous avons constaté que la maison nous avait été livrée sans que les compteurs d’eau et de gaz soient ouverts. Les toilettes étaient obstruées. Ceci, joint au désordre et au froid n’incitait pas au bonheur et ma tête devait être si éloquente que Jean-Louis me proposa d’aller dormir à Bagneux chez ses parents. J’acquiesçais avec joie. Mais, en bon pédagogue, mon mari me suggéra d’installer le calorifère puisqu’il fallait assainir la maison.

Alors le miracle se produisit ! La cheminée fonctionnait au mieux et très rapidement la pièce principale devint vivable. Un robinet ouvert de la maison nous donnait aussi de l’eau en abondance et, pour couronner le tout, notre voisine, Madame Barbier - auprès de qui nous allions passer plus de 50 ans de voisinage sans la moindre anicroche – vint nous voir et nous proposa un réchaud qui nous permit de réchauffer une boîte de conserve. L’épopée devenait vivable.

Aucune clôture entre nos jardins et les limites de la copropriété. J’eus très vite l’impression d’être transportée dans le décor de liberté des « Hauts de Hurlevent ».

Huit jours plus tard, tout fonctionnait. Pas de chauffage central, ni de frigidaire, ni de voiture, ni de téléphone, mais un grand bonheur malgré tout. Et la récupération des enfants et de Janine – qui a pu, depuis, elle aussi, acheter un logement dans un immeuble de l’Epine Montain.

Les difficultés demeuraient : peu de routes principales et de chemins viabilisés, pas de transports en commun en dehors du métro et de la gare SNCF. La chapelle du Saint Esprit et l’école Moreau au bout d’un chemin de campagne. Et l’Epine Montain en chantier continu. Les bottes de caoutchouc étaient de rigueur.

**Extrait de la brochure « les 60 ans de l’Epine Montain » publiée en 2015**

*Madame Morel raconte :* C’est en 1954 que nous avons dû, impérativement, chercher un logement. Nous étions alors dans un groupe d’amis parisiens pour qui cette recherche était vitale. Nous avons pris contact avec un ami, Jacques Le Mat qui, devant l’ampleur du problème, avait quitté un travail tranquille pour se lancer dans la direction d’une coopérative, « L’Habitat Communautaire ». Elle avait déjà à son actif un immeuble de copropriété à Boulogne.

Jacques avait précisément le projet avec un groupe de Bièvres de créer un ensemble à Massy dans un terrain non viabilisé mais près de la gare SNCF de Massy-Palaiseau et voisin de la propriété Vilmorin qui devenait une merveille au printemps. L’Habitat Communautaire avait volontairement créé une structure mixte d’immeubles et de pavillons qui pouvaient favoriser les rencontres tout en respectant au maximum l’indépendance de chacun. Des activités communes étaient possibles dans le sous-sol des immeubles et les terrains communs assez grands. Le financement était à trouver par des prêts aux particuliers réservés à des familles modestes dont le remboursement pouvait se faire sur 30 ans.

Il y eut parfois des frictions entre ceux qui épousaient sans peine l’idéal de l’Habitat Communautaire et ceux qui rêvaient davantage d’habitat plus individualiste. Mais malgré tout, l’Epine Montain a pu devenir ce quartier que nous aimons où l’amitié et la solidarité ont pu se développer pour le bonheur de tous.

Jean-Louis, dès le début, devint administrateur de la coopérative et vint, un dimanche sur deux, faire une permanence au café « Le Celtic » à Massy pour recevoir les candidats et les conseiller sur les différents moyens de financement. Il m’arriva même d’aller en voir à leur domicile lorsqu’ils ne pouvaient pas se déplacer.

Le chantier avait bien commencé, pris en charge par l’entreprise de Monsieur Georges Ritz. Mais les difficultés financières et le décès du directeur vinrent mettre en péril la réalisation. Il a fallu déployer beaucoup d’énergie pour trouver un repreneur qui suive, au mieux, les conditions de prêt. Cela ne fut possible qu’avec une augmentation de 20% de l’ensemble de la construction qui devait être alimentée par des prêts secondaires, les prêts principaux ne pouvant être augmentés.

*Etant donnée l’implication de Jean-Louis Morel dans l’Habitat Communautaire, les relations deviennent tendues avec l’A.F.A.C. Le couple Morel choisit alors de se désinvestir de la vie de la résidence. Mais pas de la vie publique et militante hors de notre résidence. Marie-Thérèse habite toujours rue de l’Epine Montain. Depuis sa retraite d’assistante sociale et de maire-adjointe aux solidarités, elle s’est passionnée pour le bridge.*